

HABILITATION ELECTRIQUE

B0L

Véhicule électrique / Engin électrique



Durée : 1 jour, 7 heures
Nombre de stagiaires : 10 maximum

1/2

Personnes concernées

Personnels effectuant des opérations sur des véhicules ou engins à énergie électrique embarquée ou dans leurs voisinages. En temps qu'encadrant et /ou exécutant d'opération d'ordre non électrique (Mécanique, carrosserie, hydraulique, etc....)

Prérequis

Savoir parler et écrire français.

Objectif

Organiser et réaliser des travaux d'ordre non électrique en toute sécurité dans un environnement présentant des risques électriques.
Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques électriques que présente l'environnement des véhicules ou engins
Réaliser le balisage de la zone de travail et la surveillance du personnel et des accès à cette zone
Rendre compte de son activité
Le tout dans le respect de la norme NFC18550

Programme

Partie théorique :

- Connaissances générales
Les grandeurs électriques
Les effets du courant sur le corps
Les zones d'environnement
Les titres d'habilitation
Les équipements de protection
La conduite à tenir en cas d'accident
- Organiser les opérations d'ordre non électrique
Les zones de travail
La surveillance électrique

Partie pratique :

La formation pratique est réalisée sur véhicule ou engin électrique représentatives de l'environnement de travail de l'apprenant

HABILITATION ELECTRIQUE

B0L

Véhicule électrique / Engin électrique

2/2

Méthodes pédagogiques

Alternance théorique et pratique
Expositive/interrogative
Mise en situations pratiques

Evaluation et validation

A l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement de désigner son personnel en conséquence.

Validité

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans à date anniversaire